

DEMANDE D'UNE BOURSE COMMUNALE DE FORMATION

La demande doit être présentée dans un délai de 6 semaines après le début de l'apprentissage ou des études, mais **au plus tard le 31 octobre** de l'année de formation en cours. Elle sera accompagnée d'une attestation du maître d'apprentissage ou de l'école.

COORDONNÉES DU/DE LA REQUÉRANT-E

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Rue :

No postal : Localité :

Téléphone : Courriel :

FORMATION

Apprentissage

Études

Année de formation :

Formation choisie :

Nom de l'entreprise
formatrice (apprentissage) :

Désignation de l'école :

COORDONNÉES BANCAIRES OU POSTALES

No IBAN du compte :

Titulaire du compte

Le versement est effectué dans le courant du 1er semestre de l'année de formation en cours, en principe en décembre

Date :

Signature du/de requérant-e :

Signature du représentant
légal

Si le/la requérant-e est mineur-e, la demande doit également être signée par son/sa représentant-e légal-e

Annexe : Attestation de l'employeur ou copie du contrat d'apprentissage
Attestation de l'école (pour les étudiants)